



PROJET PEDAGOGIQUE

Juillet 2026



Vaulnaveys-le-Bas



Association des Centres de Loisirs

MICROSOFT 38410
Vaulnaveys-le-Bas

SOMMAIRE

Fiche identitaire

Le Contexte/ La Communication

Le public/enfant porteur d'un handicap

Rappel des objectifs du projet éducatif local

Les objectifs Pédagogiques

Fonctionnement

Les moyens

Les activités

La place de l'enfant

La Vie quotidienne / L'organisation

Le Fonctionnement de l'organisation adulte

Rôle de l'animateur / directeur

La Communication

Evaluation

Fiche identitaire

L'ACM la Libellule situé dans les locaux de l'ancienne école maternelle et la salle polyvalente de Vaulnaveys le Bas est géré par l'Association des Centres de Loisirs.



Siège de l'Association des Centres de Loisirs

Villa Arthaud 11, avenue Jean Perrot - 38100 GRENOBLE

Secrétariat joignable de 9h à 12h et 14h à 18h 04.76.87.76.41

Le contexte

L'Association des Centres de Loisirs a été créée en 1911 à Grenoble. L'ACL est une association à but non lucratif agréée par le Ministère jeunesse et sport et de la Cohésion Sociale.

L'ACL gère plusieurs centres de loisirs à Grenoble ou en périphérie.

Affiliée à la fédération des Francas, l'Association des centres de loisirs défend les principes éducatifs de l'Education populaire. C'est-à-dire qu'elle se définit généralement en complément des actions de l'enseignement formel. C'est une éducation des loisirs qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie.

Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique ni même à l'art au sens large, mais également aux sciences, aux techniques, aux sports et aux activités ludiques...

En réalité tous ces apprentissages sont l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter...

Cela afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient.

Vaulnaveys le Bas est une petite commune rurale de la Métropole Grenobloise qui compte 1243 habitants.

Sur demande de la mairie, un centre de loisirs va ouvrir ses portes au sein même de la commune à l'ancienne école située 11 place de la Mairie afin de satisfaire la population et proposer une solution pratique pour les parents qui travaillent.

Le centre de loisirs s'apprête à accueillir entre 30 et 50 enfants pour ce qui sera son deuxième fonctionnement.

Le public

Le centre de loisirs « La Libellule » est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le nombre d'enfants est susceptible de fluctuer selon les jours et les semaines. En effet, les familles ont une souplesse dans leurs inscriptions : journée, demi-journée, semaine afin de correspondre à leurs besoins de garde.

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

L'association des centres de Loisirs souhaite favoriser l'accès aux loisirs des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre de loisirs. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage. Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

LES MOYENS

■ Les moyens financiers :

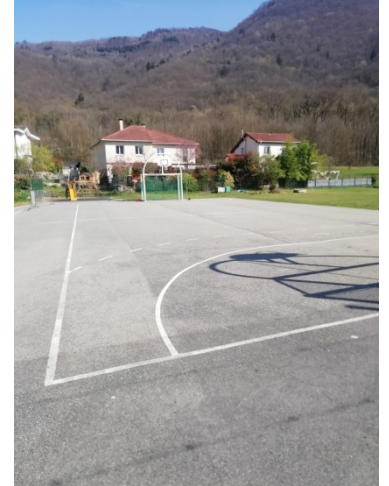
Le centre est financé par divers pôles.

- les participations familiales
- Des financements de la CAF
- Des Subventions communales

■ Les moyens matériels :

- Salle polyvalente pour les enfants de 6 à 12 ans

- Salle Guillot pour la restauration.
- Ancienne école maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans.
- Les terrains sportifs extérieurs de l'école. Ils sont entièrement sécurisés et à proximité de l'ACM permettant ainsi la mise en place de jeux sportifs.



■ Les moyens humains :

- Une équipe occasionnelle sur les vacances scolaires en fonction des effectifs enfants:
 - o Entre 3 et 5 animateurs recrutés, diplômés ou en cours de validation BAFA, CAP petite enfance.
- (Augmentation ou diminution du nombre d'encadrants suivant la fréquentation)
- 1 directrice titulaire du MEEF 1
 - Une personne pour le service et l'entretien des locaux. L'agent fait partie intégrante de l'équipe et son rôle est primordial pour le bon fonctionnement de l'ACM.

La vie quotidienne/ L'organisation

L'accueil du matin se fait entre **8h00 et 9h00** pour tous les enfants, dans leurs espaces respectifs (3/5 ans et 6/12 ans). Ils sont en temps de jeux libres jusqu'à l'arrivée de tous les enfants. Les enfants sont en temps libre jusqu'à 9h30. Puis ils se répartissent par groupe 3/5 ans - 6/12 ans.

→ Pour les 3/5 ans :

- **A partir de 9h30 :**
 - o Rassemblement des enfants et explication du déroulement de la journée.
- **A partir de 10h :**
 - o Début des activités : alternance entre activités manuelles et activités extérieures (jeux de ballon, petits jeux d'équipe...), projet sur la semaine...
- **A partir de 11h00 :**
 - o Temps libre : accès aux différents espaces de jeux intérieurs et extérieurs.
- **A 11h45 :**
 - o Rassemblement des enfants (se laver les mains, aller aux toilettes) et départ à la cantine.
- **De 12h :**
 - o Repas : les animateurs incitent les enfants à goûter de tout, et favorisent leur autonomie en leur permettant d'aider au débarrassage de la table.
- **De 13h00 :**
 - o Temps libre.
- **A partir de 13h30 :**
 - o Sieste pour les 3/4 ans. Il est possible que certains enfants de 5/6 ans fassent également la sieste (sur demande de l'enfant ou du parent).
- **A partir de 14h15 :**
 - o Début des activités pour les enfants qui ne dorment pas. Les enfants qui se réveillent après la sieste rejoignent l'activité en cours.

- **A 16h :**
 - o Goûter : il est fourni par l'accueil de loisirs et peut être confectionné par les enfants.
 - **De 17h à 18h :**
 - o Temps libre et accueil des familles
- Pour les 6/12 ans :
- **A partir de 9h30 :**
 - o Rassemblement des enfants et explication du déroulement de la journée.
 - **A partir de 10h :**
 - o Début des activités : alternance entre activités manuelles et activités extérieures (jeux de ballon, petits jeux d'équipe...), projet sur la semaine...
 - **A partir de 11h :**
 - o Temps libre.
 - **A 11h45 (pour les 6/12 ans):**
 - o Rassemblement des enfants (se laver les mains, aller aux toilettes) et départ à la cantine.
 - **De 12h à 13h :**
 - o Repas : les animateurs incitent les enfants à goûter de tout, et favorisent leur autonomie en leur permettant d'aider au débarrassage de la table.
 - **A partir de 13h15 :**
 - o Temps calme (relaxation, histoire, lecture, jeux de société) pour les 6/12 ans.
 - **A partir de 14h :**
 - o Début des activités.
 - **A 16h :**
 - o Goûter : il est fourni par l'accueil de loisirs et peut être confectionné par les enfants.
 - **De 17h à 18h :**
 - o Temps libre et accueil des familles.

<u>Rappel des objectifs du Projet Educatif de l'Association des centres de loisirs</u>

Favoriser l'enrichissement culturel de l'individu et à son ouverture à la société

Encourager et soutenir les projets et actions à dominante culturelle

Faire participer les enfants, les jeunes et les animateurs à la préparation et à la conduite de l'action éducative

Favoriser les rencontres entre les acteurs éducatifs, partenaires...

Tenir compte de la spécificité de la psychologie des enfants et des adolescents

Développer l'inventivité, la créativité, sensibiliser...

Favoriser la coéducation permanente : parents, enseignants, animateurs, enfants, jeunes,...

Connaître les droits et devoirs de chacun

Favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles

Donner une place aux jeunes (appartenance)

Sensibiliser à la découverte et au respect de l'environnement

Apporter par l'échange, la rencontre, des actions, des accompagnements, une information sur les sujets de notre société. Eco-citoyenneté

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Moyens et Organisation de ces actions
Assurer le bien être affectif, moral et physique de l'enfant	Respecter le rythme de l'enfant Apporter les soins et l'écoute nécessaire	Permettre à l'enfant de répondre à ses besoins (sommeil, hydratation) Etre bienveillant, gestion de conflit, soigner l'enfant.
Accompagner le développement de l'enfant dans sa construction identitaire	Proposer des jeux où l'on peut affirmer ses choix et préférences Proposer des activités où il faut utiliser des compétences peu utilisées. Développer la créativité Développer l'imaginaire	Laisser s'exprimer les enfants (pourquoi tel préférence, couleurs...) et se développer des compétences (réflexion, habileté...) Utiliser des compétences spécifiques (dextérité, précision...) Construction à l'aide de différents matériaux, street art...) Proposer des activités autour d'un imaginaire
Favoriser le vivre en collectivité	En utilisant la participation de tous à l'organisation de la vie quotidienne Définir les règles de collectivité avec les enfants (qui fait quoi)	Rendre les enfants acteurs de la vie quotidienne (décoration personnalisée aménagement d'espace, outil nécessaire...)
Promouvoir l'éducation du citoyen en s'engageant dans le développement durable	En sensibilisant l'enfant aux problématiques d'environnement En l'éduquant à respecter son environnement, à le préserver En travaillant avec des matériaux recyclés ou de récupération	Mettre en place des systèmes de recyclage Connaissance des animaux en voie de disparition Sensibiliser aux problèmes de la pollution de l'air et l'eau Proposer des activités avec des matériaux de récupération ou recyclés.

Critères d'évaluation :

1. Fiche individualisée (questions perso) qu'as-tu appris sur toi ?
2. A un moment donné des vacances, ne plus demander aux enfants qui fait quoi ? Mais voir si les choses viennent naturellement sans détailler les étapes.

3. Faire noter en début de semaine ce que les enfants savent pour préserver l'environnement et faire pareil en fin de semaine.

FONCTIONNEMENT

Les enfants seront répartis par groupe d'âge selon les effectifs ; à savoir 2 ou 3 groupes.

Les 3 - 5 ans seront séparés des 6 -12 ans qui pourront être scindé en 2 sous-groupes, 6 - 8 ans et 9 - 12 ans.

Concernant le public de moins de 6 ans, les animateurs sont au minimum 2, responsables des plus jeunes. Selon le nombre d'enfants concernés, nous respectons le taux d'encadrement égal à un animateur pour 8. Ils veillent à respecter le rythme de vie particulier de cette tranche d'âge, à l'intérieur du centre de loisirs.

Leur salle d'accueil est aménagée spécialement, avec du mobilier adapté. Elle est située près de la salle de sieste, ce qui permet un réveil échelonné après le temps calme. De plus, ce groupe bénéficie d'un espace extérieur sécurisé, à l'ombre et dans la verdure. Un deuxième espace extérieur permettra les grands jeux.

Les temps de vie quotidienne sont adaptés ; on prend le temps d'arriver, de présenter les lieux, d'expliquer les activités. Evidemment, le lavage des mains avant le repas, le temps calme après le repas....

Et toutes les activités sont pensées pour répondre au mieux aux besoins des enfants de cet âge.

Le taux d'encadrement est d'un adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un adulte pour 12 enfants de plus 6 ans.

En fonction de la situation sanitaire, les groupes pourront ou non interagir entre eux.



LES ACTIVITES

Durant les vacances scolaires : Une thématique par semaine

Des sorties peuvent être organisées en journée complète avec un pique-nique commandé par le centre. Ces sorties peuvent avoir lieu aux alentours de Vaulnaveys le Bas ou dans l'Isère. Les sorties proposées rentrent dans la thématique et permettent de la développer.

Les activités proposées seront variées et adaptées à l'âge de l'enfant. Par exemple, pour les 3-5 ans, l'équipe proposera une première initiation à la vie en collectivité, une découverte des jeux sportifs, des activités manuelles, etc... Elles devront permettre à chacun de trouver une activité qui lui correspond.

Concernant les 6-12 ans, des ateliers variés, des jeux extérieur et intérieur, des grands jeux seront proposés ainsi que des ateliers créatifs.

De plus, des activités spécifiques, encadrées par des intervenants professionnels pourront enrichir ces ateliers dit « classiques » avec pour objectif la découverte et l'initiation ludique. L'idée est bien une découverte progressive et ludique de l'activité. Les enfants sont là pour profiter et s'amuser. Ainsi lors de l'été 2021, les 6-12 ans ont pu s'essayer à la magie auprès d'un magicien professionnel. Concernant les 3-5 ans pour qui cette activité était moins adaptée, ils ont pu assister et participer à un spectacle de magie. Tous les enfants ont aussi eu aussi un apprentissage du tir à l'arc sous différentes formes (flèches indiennes, classique, jeux, défis). Les enfants ont également pu observer les étoiles lors de la mise en place d'un planétarium.

En 2022, les thématiques seront centrées autour de l'environnement de part de la demande des enfants en 2021 de passer du temps en forêt mais aussi pour sensibiliser les enfants aux enjeux climatiques actuels. Ainsi, le thème de la première semaine s'intitule « dans les bois ». Les enfants profiteront des connaissances d'un guide pour découvrir la forêt et sa préservation autour de diverses activités. La semaine suivante, l'équipe propose une thématique autour des oiseaux et de la biodiversité. L'idée est de créer des nichoirs qui seront ensuite installés par les services de la ville. Les enfants contribuent donc à la

biodiversité. La dernière semaine, sera plus culturelle par la venue d'un intervenant cirque les enfants pourront essayer différentes pratiques.

Aucune activité ne sera imposée mais celle-ci sera présentée de manière à mettre l'enfant dans de bonnes conditions.

Les activités seront différentes les unes des autres de manière à développer et mettre en avant les compétences de chaque enfant.

A tout âge, la notion de plaisir reste notre priorité.

Les temps calme/ libre

Le temps calme et le temps libre sont des temps pensés, réfléchis, structurés et cadrés.

Ils sont différents en fonction de l'âge.

Ce sont des temps de vie quotidienne qui ont toute leur place dans la vie quotidienne.

Le temps calme n'est pas non plus le silence et le temps libre n'est pas non plus une liberté totale des enfants, il doit avoir un cadre.

Le temps calme permet aux enfants de se recentrer. Les journées en centre de loisirs sont longues. Il est important de faire une pause dans la journée afin de se ressourcer. Les animateurs proposeront aux enfants des activités calmes afin de répondre aux besoins des enfants (méditation, peinture, lecture, ...).

Le temps libre est un temps où l'enfant laisse cour à son imagination et ses envies tout en étant dans un cadre structuré pour respecter les besoins de chacun. Plusieurs activités seront donc proposés (jeux de société, ...).

La place de l'enfant

La place de l'Enfant placé au centre du dispositif qu'est l'accueil de loisir. Il s'agit de permettre à l'Enfant de s'exprimer en tant qu'individu tout en respectant la collectivité.

L'Enfant doit donc pouvoir évoluer dans un espace lui permettant :

- D'agir sur le monde qui l'entoure, véhiculer les valeurs du groupe tout en faisant réfléchir l'enfant à la notion d'engagement pour soi et pour les autres.
- De s'exprimer, donner son avis L'animateur installe un climat de confiance avec les enfants qui leur permettent de s'exprimer sur des temps formels ou informels.
- De prendre des initiatives, l'animateur veillera à ce que l'enfant puisse mettre en place une activité qu'il pratique au quotidien et ainsi la faire partager à ses camarades (musique, sport, cirque...)
- De faire des choses seul avec une certaine responsabilité.

L'enfant sera acteur de la plupart des activités. Il devra parfois aussi découvrir et observer avant d'agir

- Tout au long de la journée, il faut respecter le rythme de chaque enfant, la courbe de la journée. Accompagner les plus petits dans les différents temps qu'ils doivent identifier au long de la journée par des rituels.
- Les enfants de moins de 6 ans doivent être plus accompagnés, plus animés que les plus grands.

Le fonctionnement de l'équipe adulte

Les devoirs et obligation de l'animateur

L'animateur est présent pour **favoriser le développement** de l'enfant, à travers 4 postures d'animation :

- Faire jouer
- Jouer avec
- Laisser jouer
- Donner à jouer

- Pour l'enfant **un animateur ne doit pas être seulement une référence d'autorité**. Leurs échanges doivent être individualisés.
- Avec ses collègues, La **communication**, le **respect** et le **travail d'équipe** sont trois points essentiels à la réussite d'une équipe.
- L'animateur se doit d'être **Accueillant, souriant, dans l'échange, capable de rediriger**.

Les devoirs et obligation du directeur

Le directeur est garant de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants, ainsi de leur bien-être et de leur sécurité physique et morale.

Il anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun et en créant les conditions avec ses principes.

Il organise, gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur.

Le Règlement Intérieur

L'animateur se doit de respecter les horaires qui lui ont été au préalable défini par son directeur dans le respect des lois en vigueur.

L'animateur a un devoir d'exemplarité, de ce fait, un animateur fumeur ne doit pas s'exercer à la vue des enfants. Un lieu est réservé à cet effet.

Le téléphone portable personnel doit servir uniquement dans le cadre professionnel sauf autorisation préalable de la direction.

Avec pour objectif, la sécurité et l'attention nécessaire à porter à l'enfant.

Les pauses sont à prendre dans le cadre légal et sont fixés par la direction sauf demande exceptionnel de l'animateur.

La Communication

La sécurité de l'enfant est notre préoccupation première, pour cette raison, toutes les mesures sont prises afin d'être en accord avec cela.

Tout enfant ayant un avis médical nécessitant un suivi particulier aura un « assistant médical » désigné par la direction.

Toutes informations peuvent être communiquées aux parents lors des différents temps d'accueil.

En fonction de son importance des fiches de renseignements regroupant diverses informations (coordonnées, médecin traitant...) étant à disposition peuvent permettre de contacter les responsables légaux.

- Les informations relatives à l'accueil de loisirs seront disponibles sur le site de la Mairie de Vaulnaveys-le-Bas ainsi que sur le site acl-grenoble.org
Un document du droit à l'image vous sera donné lors de l'inscription de votre enfant.
- Les parents trouveront sur le site de l'ACL et en Mairie les fiches d'inscription à remplir, le règlement intérieur des vacances, et le projet pédagogique.

Les programmes sont réalisés avec les animateurs lors d'une réunion de préparation 4 semaines avant les vacances. Ils sont donc mis en ligne trois semaines avant le début des vacances.

EVALUATION

Un retour oral est fait de manière informelle après chaque activité auprès des enfants.

Il s'agit de chercher des réponses constructives.

De façon ponctuelle des méthodes d'évaluation « écrites » peuvent être mises en place (ex : mur d'expression, questionnaire)

La discussion avec les parents amène un autre point de vue qui a toute sa raison d'être.

A chaque fin de période de vacances scolaires, un bilan écrit est rédigé en équipe.

A handwritten signature in blue ink, reading "Jhan", is enclosed within a hand-drawn oval. The signature is written in a cursive, stylized font.